

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'AGBANGNINZOUN

Consultant

Adéyèmi Achamou FAHALA

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'AGBANGNINZOU

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION.....	7
I-PRESENTATION DE LA COMMUNE D'AGBANGNIZOUN.....	8
1.1 Cadre physique.....	8
1.2-Activites économiques.....	9
<i>1.2.1 Activités agricoles.....</i>	<i>9</i>
<i>1.2.2 Activités non agricoles.....</i>	<i>11</i>
II- CONDITIONS DE VIE	13
2.1-Education et alphabétisation.....	13
2.2-Médecine moderne.....	15
2.3.-Médecine traditionnelle.....	16
2.4-Protection sociale.....	17
2.5-Accès à l'eau.....	17
2.6-Routes et pistes rurales	18
III- STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE.....	18
3.1- Généralité	18
3.2-Appui technique à la promotion de la filière Palmier à huile dans la commune d'Agbangnizoun.	19
CONCLUSION	22

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et
DDEPS	Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'OrientatIon Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication
	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en
PADEAR	milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises

PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Élevage
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Énergie Électrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Évaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Évaluation
UCP	Union Communale des Producteurs
UVS	Unité Villageoise de Santé

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune d'AGBANGNIZOUN.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologiques

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- D'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune (exploitation du PDC) et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement, d'une part, à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées et d'autre part à la lassitude des élus locaux fasse à la kyrielle d'études qui se mènent sans être toujours accompagnées d'actions concrètes pouvant justifier leurs exécutions.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

Généralité sur la commune d'AGBANGNIZOUN

Créé le 30 mai 1978 sous la dénomination du District Rural d'AGBANGNIZOUN, elle devient Sous-préfecture à partir de 1990 puis Commune de puis Février 2003, conformément à la loi n° 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin.

Limitée au Nord et à l'Ouest par la commune d'Abomey, au Sud par le Fleuve Couffo, à l'Est par les Communes de Bohicon et de ZOGBODOMEY, elle a une superficie de 244 Km².

Composée de 98% de fons, 0,4 % de Yoruba et 0,5 % d'adja, sa Population est d'environ 60 000 habitants. La densité de la population est de 197,44 hts /km² pour une croissance annuelle de 1,78 %.

Sur le plan administratif, la commune est divisée en Dix (10) arrondissements et Cinquante (50) villages.

I-PRESENTATION DE LA COMMUNE D'AGBANGNIZOUN

1.1 Cadre physique

La commune est située en grande partie dans une zone de terre de barre appartenant à l'ensemble géomorphologique du plateau d'Abomey.

Ces terres sont formées sur le substratum géologique appelé continental terminal.

Le relief est presque plat. Les sols sont assez homogènes, sablo-limoneux, peu profonds, à lessivage rapide, qui sont rapidement appauvris par la culture intensive. A l'ouest de la commune, lorsqu'on descend vers le fleuve Couffo, on a des vallées alluviales argileuses soumises aux crues qui reçoivent régulièrement des alluvions riches en éléments nutritifs. Les sols encore fertiles dans la commune ne se retrouvent que dans ces zones de vallée.

La commune peut être subdivisée en trois zones agro-écologiques :

- La première est dominée par des sols limono-argileux avec une forte capacité de rétention d'eau. Ces sols se situent dans la dépression du fleuve Couffo où les sédiments argileux ont donné naissance à des terres très riches mais difficiles à travailler. Les crues du fleuve réduisent l'intensité d'utilisation des terres cultivables de la zone ; par conséquent, ces terres fertiles ne sont exploitées qu'une partie de l'année. De juillet à fin septembre, ces zones sont inondées entraînant parfois la perte des récoltes de la première saison.
- La seconde zone comprend en partie de terres de barre dégradées, mais aussi des terres de vallée limono-argileuses.

- La troisième zone correspond à la zone des terres de barre dégradées.

Le climat est de type sub-équatorial caractérisé par deux saisons de pluie et deux saisons sèches.

Le fleuve Couffo sert de frontière naturelle entre la Commune et celles de LALO et de KLOUEKANME dans le Département du Couffo.

1.2-Activites économiques

La proportion de la population active totale entre 1992 et 2002 est restée sensiblement égale dans toute la commune, soit 45% de la population. Cependant, des différences existent suivant les sexes. Ainsi en 1992, les hommes étaient plus actifs pour près de 50% avec une différence de près de 6% par rapport aux femmes. En 2002, la tendance est renversée puisque c'est la population féminine qui dispose de plus de population active et dans les mêmes proportions que les hommes. La branche d'activité qui occupe le plus de personnes reste l'agriculture. Elle est suivie du commerce et de la transformation des produits agricoles.

1.2.1 Activités agricoles

L'agriculture fait vivre plus de 80% des hommes et femmes de la commune. La production végétale est demeurée rudimentaire, avec un faible niveau de technologies améliorées, donc des rendements faibles. Le maïs est la principale culture vivrière tandis que l'arachide est la principale culture de rente. La dégradation des terres cultivées reste un goulot d'étranglement majeur. La commune n'est pas du tout autosuffisante sur le plan vivrier. Elle doit importer massivement les vivres des zones de production environnantes à l'instar de Klouékanmè (Couffo) et Djidja. Les contraintes de développement répertoriées dans la production végétale sont nombreuses et ont pour nom :

- Baisse continue de la fertilité des terres
- Cherté des intrants (engrais et produits phytosanitaires notamment)
- Non utilisation des techniques culturales améliorées
- Mauvaise répartition des pluies
- Perturbation pluviométrique due à l'organisation des cérémonies
- Dévastation des cultures par le bétail transhumant (surtout le long du Couffo)
- Non accès aux crédits par les paysans
- Non disponibilité d'institution de micro finance (niveau arrondissement)
- Non aménagement des bas-fonds

- Manque d'encadrement technique des paysans
- Inexistence de possibilité de formation pour les agriculteurs
- Pas de débouchés pour certains produits agricoles : ex. du manioc
- Difficultés de conservation et de stockage de certains produits (niébé notamment)

Dans le domaine de la production animale, le système d'élevage traditionnel est la règle : divagation en saison sèche, claustration en saison pluvieuse, pour les petits ruminants, la volaille (race locale) et les porcs. Ce mode est observé principalement dans les exploitations où l'élevage est considéré comme une activité secondaire. Dans les rares cas où l'élevage est une activité principale de l'exploitation, le système est améliorée, semi intensif ou semi moderne. Les espèces concernées sont la volaille (races améliorées), les porcins, le lapin, et les abeilles. Les principales contraintes dans le domaine sont :

- Manque de soins vétérinaires
- Manque de techniciens de santé animale
- Mortalité élevée des animaux
- Manque de formation des éleveurs
- Faible résistance des races améliorées
- Faible productivité des races locales
- Non disponibilité de pharmacie vétérinaire
- Non accès au crédit par les éleveurs
- Cherté de la provende et des matières premières de fabrication

Dans le domaine de pêche et de la pisciculture, peu de personnes sont actives, malgré le potentiel non négligeable de la commune en la matière. Très peu d'autochtones ont le savoir-faire dans le domaine. Les Toffins (Littoral) sont périodiquement sollicités pour faire des pêches en collaboration avec des jeunes locaux. L'existence de trous à poissons a été signalée dans l'arrondissement de Kpota. Mais le manque d'appui et la non maîtrise des techniques adéquates constituent les principaux goulots d'étranglement du sous secteur.

En ce qui concerne l'arboriculture, on note que la population n'est pas habituée à sa pratique, exception faite de la palmeraie. C'est ce qui justifie que malgré la disparition des gros arbres caractéristiques des forêts galeries, la végétation de la commune souffre du manque de plantations forestières à but multiple. Les palmeraies traditionnelles dominant. Les jeunes pousses spontanées sont transplantées dans les champs. La plantation de palmiers sélectionnés a été observée dans un seul cas à Kinta. Il n'y a pas de grandes plantations (d'un seul

tenant) d'agrumes, de teckeraie, d'eucalyptus, ou de manguiers. Les principaux problèmes identifiés sont :

- Destruction des plantations par des feux de brousse
- Faible adoption des plants sélectionnés de palmier à huile
- Abattage important de palmiers naturels pour la fabrication du sodabi
- Abattage de certains arbres de fortes utilités (comme le néré) pour usage comme combustible
- Manque de pépinières locales et de pépiniéristes locaux
- Insuffisance d'encadrement technique dans le domaine
- Manque de sensibilisation et de formation dans le domaine de la plantation
- Insuffisance des plantations d'arbres à buts multiples (bois de chauffe et d'œuvre notamment)
- Insuffisance des plantations fruitières dans la commune

1.2.2 Activités non agricoles

Le commerce et la transformation constituent la branche économique importante, après l'agriculture. Ces domaines sont dominés littéralement par les femmes. Le commerce concerne essentiellement les produits vivriers, surtout l'importation des vivres dans la commune. La principale contrainte de développement dans ce domaine est le non accès au crédit.

La transformation est relative d'une part aux produits agricoles (noix de palme, de palmiste, arachide, noix de néré, vin de palme, etc) et d'autre part aux produits chimique (pour la fabrication du savon). Cette dernière branche d'activités connaît un essor ces dernières années et constitue un créneau économique porteur. Toutefois, il existe encore des goulots d'étranglement à lever qui ont pour nom :

- Difficultés financières dues au non accès au crédit
- Non disponibilité d'équipements modernes de transformation des produits
- Manque de matériels adéquats de travail
- Disponibilité non suffisante de matières premières

Une autre branche d'activité économique dans la commune est l'artisanat de production et de service. L'art de production est resté longtemps traditionnel, mais il se modernise de plus en plus, surtout en ce qui concerne la poterie. Cette dernière est pratiquée par une faible proportion de la population et constitue une filière économique porteuse de la commune. L'atout principal de la poterie est la disponibilité non négligeable de carrière d'argile dans la commune, notamment

dans l'arrondissement de Sahè. Les autres domaines d'art de production dans la commune sont : la forge, l'armurerie, le nattage et la vannerie. L'art de service concerne tous les autres métiers professionnels : coiffure, tailleurie, photographie, maçonnerie, menuiserie, soudure et etc.

Les problèmes signalés dans le domaine sont nombreux et concernent :

- Difficulté d'extraction d'argile (poterie)
- Difficultés financières due au non accès au crédit
- Insuffisance ou inexistence de point d'eau (poterie)
- Difficultés d'accès aux carrières d'argile dues à la non praticabilité des voies d'accès
- Manque de four pour le séchage des pots fabriqués (poterie)
- Manque d'équipements et d'outils appropriés de travail
- Non installation de nombreux artisans par manque de moyens financiers
- Manque de débouchés pour l'écoulement des produits, car parfois mévente
- Non accès à d'importants marchés (marché actuel essentiellement local)
- Inefficacité de la cellule communale de la FENAB
- Non organisation des artisans dans plusieurs arrondissements
- Manque de possibilité de formation / recyclage pour les artisans
- Inexistence d'un centre de promotion artisanale
- Manque de compétence des artisans en gestion financière

Enfin, une activité économique non négligeable génératrice de revenu dans la commune est l'exploitation des carrières. Elle procure des revenus aux propriétaires terriens et aux transporteurs, en même temps qu'elle génère des emplois locaux (travaux de chargement des camions) et procure des revenus à la Commune. Malheureusement ce secteur, qui est une opportunité de développement essentielle pour la commune, est pour le moment mal organisé et mal régulé.

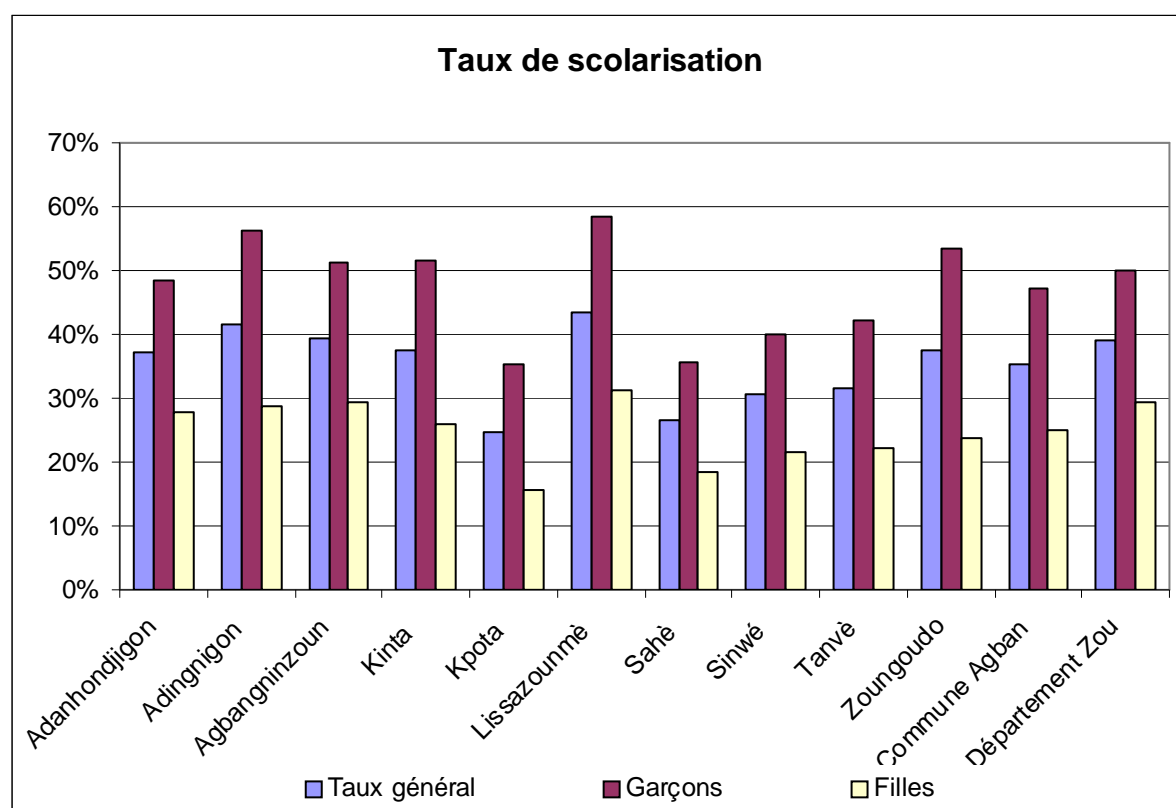
II- CONDITIONS DE VIE

La disponibilité et l'accès aux services sociaux de base sont aussi problématiques dans la commune.

2.1-Education et alphabétisation

Dans le domaine de l'éducation, on note un faible taux de scolarisation des enfants : moyenne communale de 35% (47% pour les garçons et 25% pour les filles), contre une moyenne départementale de 39% (50% pour les garçons et 29% pour les filles). L'arrondissement de Kpota connaît le plus faible taux de la commune (voir figure 1).

Figure 1 : taux de scolarisation dans la commune



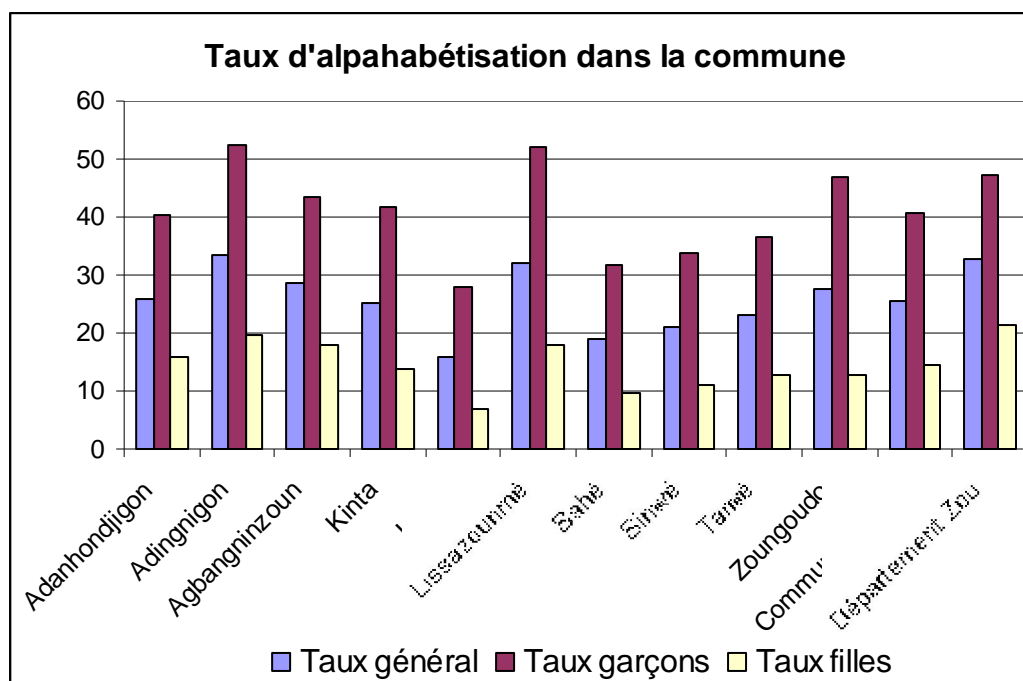
On dénombre dans la commune, 44 écoles primaires publiques contre seulement trois écoles primaires privées. Les besoins de construction de salles de classe, d'équipements (tables et bancs) et de matériels didactiques sont importants et urgents dans de nombreuses écoles. L'insuffisance de personnel enseignant qualifié est aussi un goulot d'étranglement majeur.

Quelques goulots d'étranglement majeurs dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire ont pour nom :

- Insuffisance des infrastructures (salles de classes)
- Défectuosité de salles de classes dans certaines EPP
- Insuffisance d'écoles primaires dans certains arrondissements
- Insuffisance des équipements (tables, bancs, armoires) dans les EPP
- Insuffisance du personnel enseignant dans les écoles
- Insuffisance des sources de financement de la co-APE
- Non disponibilité de siège pour la co-APE
- Non disponibilité de siège pour la circonscription scolaire
- Faiblesse du taux de scolarisation des enfants, en particulier celui des jeunes filles
- Inexistence de centre de formation pour les jeunes déscolarisés
- Inexistence de laboratoire au niveau du CEG d'Agbangnizoun

Dans le domaine de l'alphabétisation, le taux de 40% d'alphabétisation fonctionnelle des adultes est largement en dessous de la moyenne départementale de 48% (voir figure 2). Il n'existe pas de centre d'alphabétisation dans la commune.

Figure 2 : taux d'alphabétisation dans la commune d'Agbangnizoun



Source : PDC Agbangnizoun

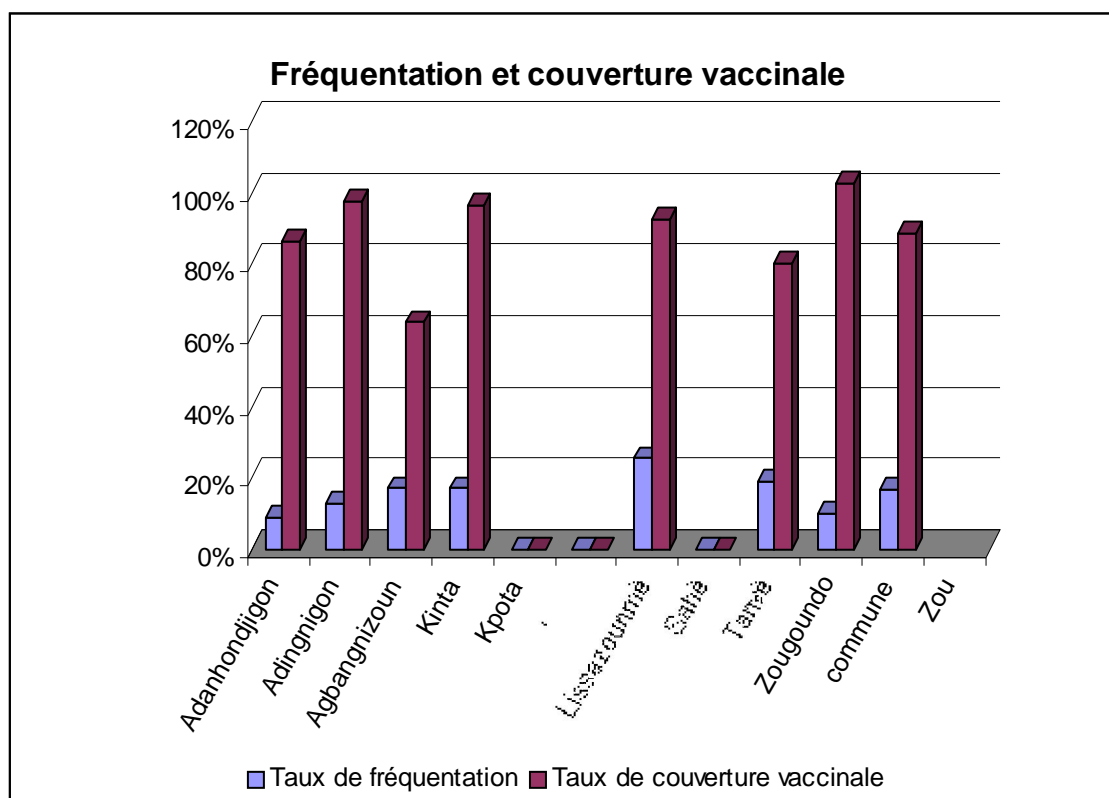
Les contraintes majeures répertoriées dans le domaine de l’alphabétisation sont :

- L’inexistence de centre d’alphabétisation
- La faiblesse du taux d’alphabétisation des adultes
- La non rémunération des alphabétiseurs villageois (maître alphabétiseurs)

2.2-Médecine moderne

En matière de médecine moderne, la commune d’Agbangnizoun connaît un très faible taux de fréquentation des centres de santé, soit 17% (figure 3).

Figure 3 : Taux de fréquentation et taux de couverture vaccinale dans la commune



Source : PDC Agbangnizoun

Les infrastructures socio- sanitaires font cruellement défaut, les organisations dans le domaine fonctionnent mal ou ne fonctionnent pas du tout et le personnel de santé reste insuffisant. Il existe un centre de santé communal sis au chef-lieu et six (06) centres de santé d’arrondissement. Les problèmes majeurs répertoriés dans le domaine ont pour nom :

- Augmentation du taux de personnes infectées par le VIH (en particulier à Lissazounmè)

- Non -implication du COGEC dans la gestion des fonds alloués par l'Etat conformément aux textes (cas de construction des infrastructures)
- Insuffisance de formation à l'intention des membres du COGEC et COGEA
- Non efficacité ou non fonctionnement des COGEC et COGEA
- Rupture des stocks de médicaments essentiels dans les CSA due à la rupture de stock au niveau de la centrale d'achat
- Manque d'équipements (lits, matelas, meubles, potences, etc.) au niveau des centres de santé
- Délabrement des bâtiments au niveau de certains centres de santé d'arrondissement (cas à Tanvè)
- Non qualification des aides soignants exerçant à titre privé dans les villages
- Insuffisance du personnel de santé
- Manque de matériels médico-techniques dans les CS
-

2.3.-Médecine traditionnelle

La médecine traditionnelle est le principal recours de la grande majorité de la population. La commune est reconnue comme étant un pôle important d'exercice de la pharmacopée dans le sud et centre du Bénin. Cette activité fait vivre une proportion non négligeable d'individus dans la commune. Mais elle est confrontée à de nombreux problèmes :

- Disparition de certaines feuilles avec leur vertu
- Non diffusion des connaissances sur les vertus des plantes
- Inexistence d'un centre de recherche pour les tradi-praticiens
- Inexistence de centre moderne de recherche et de traitement par la pharmacopée
- Manque d'eau pour arroser les plantes médicinales dans le jardin botanique
- Non maîtrise des dosages
- Reconnaissance officielle insuffisante des tradi-praticiens
- Difficultés d'accès au crédit
- Difficultés de conservation des produits fabriqués en
-

2.4-Protection sociale

Dans ce domaine, on note l'existence d'un centre de promotion sociale, localisé au chef lieu de la commune. Cette dernière est connue comme étant un point de départ des enfants placés. En effet, les nombreux parents en situation de pauvreté sont obligés de laisser leurs enfants à des trafiquants contre des promesses de gains d'argent. Au total, les problèmes répertoriés dans le domaine sont :

- Placement des enfants (trafic d'enfants)
- Mariage forcé
- Pas de prise en charge des orphelins et handicapés
- Nombreux enfants sont soumis à la mendicité
- Malnutrition des enfants (signalée notamment à Sahè)
- Non-déclaration des naissances en vue de d'établissement des pièces d'état civil

2.5-Accès à l'eau

En ce qui concerne l'accès aux infrastructures hydrauliques, il convient de mentionner que la situation de la commune est dramatique. L'approvisionnement en eau potable continue d'être une préoccupation importante des populations de la commune. En effet, de nombreuses localités (villages ou hameaux) manquent cruellement de points d'eau potable et doivent se contenter des cours d'eau pour satisfaire leurs besoins en la matière. Dans certains villages les forages ont été abandonnés en raison des énormes difficultés techniques enregistrées. Dans d'autres villages, les points d'eau sont insuffisants au point où les usagers doivent faire des longues files d'attente et/ou faire de longues distances avant d'y accéder. Quelques localités centrales bénéficient d'adduction d'eau, malheureusement très peu étendues. Les problèmes répertoriés dans le domaine se présentent comme suit :

- Difficulté d'accès à l'eau en saison sèche (tarissement de certains points d'eau)
- Disponibilité insuffisante de points d'eau par village
- Inexistence de points d'eau potable dans de nombreuses localités
- Extension no suffisante du réseau d'adduction d'eau dans les localités desservies par un réseau d'adduction d'eau villageoise
- Difficultés de mobilisation de la contrepartie exigée des populations pour le forage de puits
- Inexistence de point d'eau potable dans certaines écoles

2.6-Routes et pistes rurales

En matière d'infrastructures routières la commune ne dispose d'aucune voie bitumée. L'axe principal Abomey – Agbangnizoun distant de 09 kilomètres et les axes secondaires (Abomey- Tanvè- Sahè- Agbangnizoun ; Zogbodomey- Adanhondjigon- Agbangnizoun ; Abomey- Lissazounmè- Agbangnizoun) sont tous des pistes rurales aménagées avec de la latérite. On observe une défectuosité quasi générale de ces pistes car ils sont non entretenus. L'inexistence de pistes d'accès à des villages, voire arrondissement de la commune sont de nature à accentuer la situation de paupérisation dans laquelle végète la population. Pourtant, la disponibilité de terre latéritique dans la commune est un atout important à exploiter pour l'aménagement des pistes.

III- STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE

3.1- Généralité

Avec l'avènement de la décentralisation, les élus locaux, conscients qu'ils sont désormais investis du pouvoir d'amorceurs d'une véritable économie locale qui contribuera à terme à l'essor de l'économie nationale ont entrepris des actions dans le domaine du développement agricole, le secteur le plus pourvoyeur de ressources au niveau de la commune.

A cet effet, les responsables au sommet de la commune ont, lors de l'atelier régional organisé dans le cadre de l'étude sur le rôle des communes dans le développement économique local et la valorisation des filières porteuses, ont ciblé les filières suivantes dont ils envisagent le développement progressif ; il s'agit de, dans l'ordre décroissant d'importance :

☐ Le palmier à huile

Ils justifient son choix par l'existence d'une usine de transformation de noix de palme en huile rouge et en huile de palmiste.

☐ Le riz

Il a été choisi du fait de l'existence d'une vaste étendue de bas-fond et d'une expérience avérée de groupements de riziculteurs.

☐ L'élevage de volailles.

C'est une activité porteuse bien que pratiquée de manière extensive et peu organisée

☐ La pisciculture

Elle a été ciblée pour les raisons suivantes :

- Existence de grands cours d'eau et d'étangs favorables
- Existence de groupement de pisciculteurs actifs
- Existence des marchés d'écoulement dans tous les domaines

Ils ont mis un accent particulier sur la promotion de la filière palmier à huile en insistant sur l'existence d'une usine de transformation dans la commune.

Cette usine, d'une capacité de transformation d'environ 30 000 Tonnes, est le résultat d'un promoteur ressortissant de la commune ; elle est située dans le Village de Kinta ; elle a démarré ses activités depuis 4 ans et a transformé 15 000 tonne de régimes de palmes la campagne 2005 pour environ 4000 Tonnes d'huile ; l'Huile produite est vendue aux commerçantes qui viennent de Cotonou, achètent en gros et l'exportent vers le Nigeria.

La grande inquiétude du promoteur est la source d'approvisionnement en matière première ; les régimes de palme sont acquis actuellement par achat auprès de paysans des départements du Couffo, de l'Ouémé et du Plateau. Selon les chercheurs de la Station de Recherche sur le Palmier à Huile, il n'y que quelques endroits de la commune d'Agbangnizoun qui peuvent se prêter à la production intensive de palmiers à huile nous a déclaré le Promoteur.

Le rendement en huile rouge des régimes auxquels il a accès est très faible.

Dans sa stratégie d'appui au promoteur, la commune envisage d'initier un projet de production intensive de palmier à huile, en partant de la création de ferme semencières pour la production de semences améliorées à la création de palmeraie de variétés à haut rendement avec une approche de création de groupement de producteurs.

3.2-Appui technique à la promotion de la filière Palmier à huile dans la commune d'Agbangnizoun.

L'existence d'une usine de production d'huile rouge et d'huile de palmiste est une opportunité dont il faut se saisir pour faire de cette filière une filière levier pour le développement socio économique de la Commune d'Agbangnizoun. Pour ce faire, les actions suivantes peuvent être envisagées

3.2.1-Identification d'un marché formel d'écoulement :

En perspective de l'accroissement de la production par la mise en œuvre de toute approche agro-socio-technique, il faut s'assurer de ce que l'on fera de la production ; c'est pourquoi, une recherche de marché d'écoulement formel assorti de protocole d'accord est indispensable ; en effet, il faut établir un plan de confiance avec un ou

plusieurs opérateurs intéressés par le produit issu de l'usine : ce protocole devra préciser, entre autres :

- La qualité de l'huile voulue.
- La quantité voulue.
- La périodicité exigée pour la livraison
- Le prix (fob ou fret)
- Un code de bonne conduite de chaque partie (sanction en cas de non respect des accords)

3.2.2-Production de la matière première

- En amont de la production des régimes de palme:
- Faire faire de la recherche en milieu réel pour identifier des semences à haute performance de productivité de régime de palme et d'Huiles.
- Identifier et organiser les producteurs en Groupes de fournisseurs formels de régimes ;
- Assurer la formation des producteurs organisés ou non en nouvelles technologies de production pouvant garantir la fourniture des matières premières en réponse aux exigences de la clientèle de l'usine.
- Sensibiliser les producteurs potentiels à s'investir dans la production du palmier à huile.
- Etablir un protocole de confiance avec les groupes de fournisseurs formels de matières premières.
- Etablir un code de conduite de chaque partie (sanction en cas de non respect des accords).
- Encourager les investissements « étrangers » dans la production des palmiers à huile au niveau de la commune.
- Etablir des relations d'intercommunalités avec d'autres communes productrices de palmiers à huile pour accroître le potentiel d'approvisionnement de l'usine en matières premières.

3.2.3-Faire de l'usine un système intégré de production.

A sa phase actuelle, l'usine produit de l'huile de palme (huile rouge) et l'huile de palmiste ; ces huiles sont stockés en attendant la période de montée de prix de huiles, puis vendues. Les tourteaux (1) (sous produit de l'extraction de l'huile rouge) constituent le combustible pour l'usine ; les tourteaux (2) (sous produit

d'huile de palmiste) sont cédés aux éleveurs de volailles qui s'en servent pour l'alimentation de leurs bêtes.

Les cendres (sous produits des combustibles) sont léguées aux bonnes dames venant du Département du Couffo qui s'en servent pour la production du savon traditionnel « koto ».

Faire d'une filière une filière porteuse pour la promotion de l'économie locale, c'est tirer le maximum possible de cette filière aussi bien pour le promoteur du développement de la filière, pour toute la communauté vivant dans la commune que pour la commune; aussi devra-t-on faire de cette usine un système intégré de production.

Ainsi, la gestion des sous produits (tourteaux (2), cendres etc pourront faire partie des activités de l'usine, transformée dans ce cas en complexe ; former les femmes locales en technique de fabrication du savon a base des cendres pourraient être une bonne manière de valorisation de ce sous produit pour la commune ; installer une aviculture sur le site permettrait une meilleure valorisation des tourteaux (2) qui servirait à une bonne alimentation des volailles qui donneraient non seulement de la chère mais aussi des déchets valorisables production maraîchères.

3.2.4-Labellisation des produits de l'usine

Produire et vendre, c'est bon ; produire et vendre sous son nom, c'est mieux. Les huiles produites actuellement dans l'usine sont vendues aux commerçants qui en assurent l'exportation vers le Nigeria ; ces huiles, dans les meilleurs des cas sont peut être reconnues comme provenant du Bénin. Dans le cadre de la promotion de l'économie locale par la valorisation de la filière palmier à huile, il est indispensable de s'inscrire dans une logique de traçabilité afin que les huiles produites dans cette usine portent un label désignant son origine.

CONCLUSION

Les atouts sont immenses pour le développement socio-économique de la commune d'Agbangnizoun ; en effet, la vaste étendue de bas-fonds qui existe au niveau de cette commune est une source importante de richesse ; il y est en effet possible, la production du riz et le maraîchage.

L'existence d'un promoteur privé qui s'attelle à transformer les noix de palme est une opportunité incontestable pour les Autorités communales qui doivent œuvrer pour apporter leur appui à ce dernier afin de tirer à court moyen et longs termes des ressources nécessaires pour la promotion économique de la Commune.